



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chantraine, le 23 mars 2021

Déploiement Fibre dans Communauté d'Agglomération d'Epinal

Avec plus d'un an d'avance, SFR FTTH annonce le lancement de la commercialisation de son réseau fibre auprès des opérateurs commerciaux

Aujourd'hui, à l'occasion de l'inauguration du Nœud de Raccordement Optique de Chantraine, **Michel Heinrich**, Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, **Marc Barbaux**, vice-Président de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, **Hervé Depierre**, Délégué Régional Grand Est d'Altice France et **Claudio Gligora**, Responsable Relations Collectivités Grand Est SFR FTTH, annonce, avec plus d'un an d'avance, le lancement de la commercialisation du réseau fibre optique, déployé par SFR FTTH dans la Communauté d'Agglomération d'Epinal, auprès des opérateurs commerciaux.

Depuis le 18 mars dernier, près de 1 300 logements de **Chantraine** sont éligibles aux offres fibre, plus de 4 000 logements le seront à partir de début juin dans les communes de **Chavelot et CAPAVENIR Vosges** et à partir de juillet, dans près de 3 000 logements répartis dans les communes de **Les Forges, Uxegney, Darnieulles et Dogneville**. Cela représente 8 300 logements, soit 76% de l'objectif contractuel.

Les ouvertures commerciales se poursuivront au fil des déploiements de la fibre avec l'objectif de raccorder, d'ici fin 2022, 10 800 logements au sein des 7 communes faisant partie de la tranche conditionnelle du programme d'aménagement numérique de la Région Grand Est : **Capavenir Vosges (Thaon-les-Vosges, Girmont et Oncourt) Chantraine, Chavelot, Darnieulles, Dogneville, Les Forges et Uxegney**.

Pour les foyers de ces communes qui souhaitent tester leur éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau, il leur suffit de se rendre sur le site <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

Le déploiement de la Fibre dans la Communauté d'Agglomération d'Epinal

SFR FTTH, filiale du groupe Altice France, déploie un réseau Fibre FTTH dans la Communauté d'Agglomération d'Epinal à partir de 2 Nœuds de Raccordement Optique (NRO), situés à Chantraine et Thaon-les-Vosges, desservant 31 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue répartis dans les 7 communes. La construction se fait en plusieurs phases : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations.

Ce réseau fibre FTTH n'a pas d'impact sur le réseau Très Haut Débit (fibre + câble) déjà existant puisqu'il s'agit d'un nouveau réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui dans ces 7 communes.

Le Réseau Fibre permettra à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers de la Communauté de Communes d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision



en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

SFR FTTH finance sur ses fonds propres cette opération d'envergure qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir du réseau Fibre déployé, les opérateurs commerciaux pourront, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres fibre aux habitants de la commune.

Comment équiper son logement ?

▪ **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Il est nécessaire de se rapprocher de son propriétaire bailleur ou de son syndic de copropriété pour s'assurer que les conventions soient bien signées. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.

▪ **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires.

Infos pratiques

Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau :
<http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

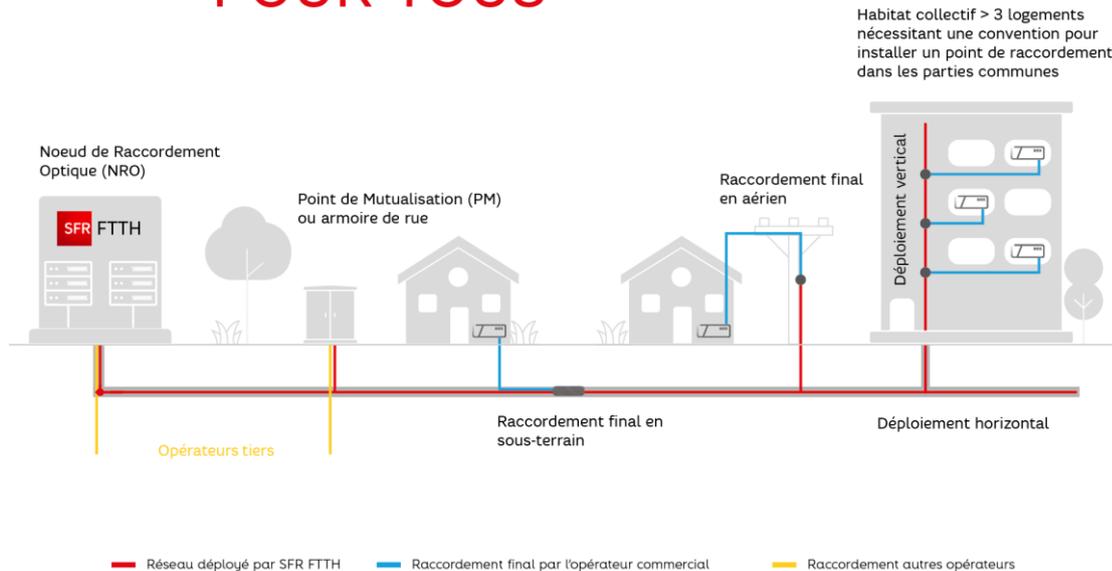
Pour signaler un équipement SFR FTTH endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) :
<http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>

Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » :
<http://sfr-ftth.com/contact-2/>

Schéma du déploiement de la fibre

LA FIBRE POUR TOUS

SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT
DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE



A propos de Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 25 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 20,7 millions de prises éligibles, SFR a lancé la 5G en France et couvre également 99,7 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC. En 2019, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

A propos de SFR FTTH – www.sfr-ftth.com

SFR FTTH est une filiale du Groupe Altice France, spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux et d'infrastructures de télécommunications pour les collectivités territoriales. À ce titre, SFR FTTH déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire. Elle intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zone RIP dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Pour suivre l'actualité de SFR FTTH sur Twitter : @SFR_FTTH

Contact presse Altice France : Stéphanie Claudel – stephanie.claudel@sfr.com - Twitter: @Sclaudel57